

COULON (*Émile-T.-L.*), Commerçant (Armentières, 22.3.1866 — Bruxelles, 15.6.1935).

Coulon débuta très jeune dans la carrière commerciale. A l'âge de ving-neuf ans, il décida d'aller s'établir au Congo. Il estimait, non sans raison, que la conquête militaire d'un territoire neuf, pour produire les fruits que les nouveaux sujets étaient en droit d'en attendre, postulait un développement aussi rapide que possible des relations avec les indigènes en vue de l'amélioration de leurs conditions d'existence.

A cette époque, pour triompher des difficultés de toutes sortes qui ne manquaient pas de se présenter sur son chemin, le colon devait être animé d'une force de caractère peu commune. Cette qualité, jointe à une grande sérénité d'âme, permit à Coulon de se maintenir jusqu'en 1924. Il totalisa ainsi, en quatre termes, près de trente années de présence en Afrique. Malheureusement, la crise économique qui frappa les affaires après la première guerre mondiale l'atteignit durement. Par surcroît, des infirmités provoquées par l'âge et peut-être aussi par ses longs séjours sous les tropiques apportèrent encore un nouvel handicap à ses activités. Coulon fit preuve d'une grande persévérance avant de se résigner à rentrer en Belgique où il s'assura la propriété d'un journal, ce qui lui permit de servir encore, par la plume, la cause coloniale à laquelle il avait consacré sa vie. Ayant lutté, peut-on dire, jusqu'à son dernier souffle, il s'éteignit à Bruxelles, le 16 juin 1935.

La Médaille commémorative du Congo lui avait été décernée en 1929.

[R. C.]

16 septembre 1953.

A. Lacroix.

Bull. de l'Ass. des Vét. col., juillet, 1935, p. 14. —
La Trib. cong., 30. juin 1935, p.